



FORUM V
Chemical Safety
for Sustainable Development
IFCS
Budapest, Hungary
25-29 September 2006

FORUM V
LA SECURITE CHIMIQUE
AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE
IFCS
BUDAPEST – HONGRIE
25-29 SEPTEMBRE 2006

Séance plénière d'information et de discussion
sur les outils et les modalités d'application du
principe de précaution
en matière de sécurité chimique

Renseignements demandés dans le but de préparer un
document d'information

Cher collègue,

Une séance plénière d'information et de discussion ouverte à tous a été prévue dans le cadre de Forum V dans le but de débattre ouvertement du principe de précaution et de mieux comprendre la façon dont il est effectivement appliqué en matière de sécurité chimique afin de protéger la santé et l'environnement et de se rapprocher des objectifs fixés dans les déclarations et les recommandations de l'IFCS et dans la stratégie politique globale pour la SAICM. Le document "Incitation à la réflexion" de Forum V présente la raison d'être, les objectifs et l'organisation de la séance.¹

En présentant toute une série d'exemples pratiques, la séance fera un tour d'horizon des outils utilisés et des modalités d'application du principe de précaution lorsqu'il s'agit de prendre des décisions en matière de sécurité chimique, ainsi que des points communs et des divergences dans la façon dont on aborde ce principe. A l'issue de la présentation des différents exemples, les délégués auront la possibilité d'intervenir afin d'en dégager les principaux points communs ainsi que les différences les plus marquées et de décider des mesures à prendre par la suite.

Afin de garantir que chaque pays fasse bien le tour de la question avant le début de Forum V et que les débats du Forum soient nourris d'une réflexion approfondie, nous ferons parvenir aux délégués un document d'information avant le début de Forum V. Ce document brosera un tableau rapide de la façon dont les gouvernements et les autres organisations appliquent au

¹ Incitation à la réflexion: Séance plénière d'information et de discussion ouverte à tous dans le cadre de Forum V sur les outils et les modalités d'application du principe de précaution en matière de sécurité chimique. Document préparé par le Comité permanent du Forum (IFCS/FORUM-V/01-TS http://www.who.int/ifcs/documents/forums/forum5/meet_docs/en/index.html)

niveau national le principe de précaution en matière de gestion des produits chimiques comprenant:

- La compilation des informations structurées demandées aux gouvernements et aux organisations afin de savoir quels outils ils ont utilisés et dans quels cadres ils ont appliqué le principe de précaution dans leurs efforts nationaux de sécurité chimique.
- Des interviews avec certains membres actifs au sein de l'IFCS, choisis avec soin, pour mieux comprendre les différentes modalités d'application de ce principe de précaution et les controverses qu'elles suscitent, et bien saisir les modalités d'application de ce principe en matière de gestion des produits chimiques, y compris les outils, les optiques et les types d'outils et de mécanismes qui étayeraient cette prise de décision "avec précaution" dans le contexte de la gestion des produits chimiques.

Demande de renseignements

Le but de cet exercice de compilation d'informations structurées est de recueillir des exemples d'outils, de modalités et de cadres d'application du principe de précaution (ou de prise de décision en cas d'incertitude) dans le cadre des efforts nationaux relevant de la sécurité chimique. Il s'agit de comprendre les similarités et les différences de la façon dont on prend une décision "avec précaution" (ou de la façon dont on prend une décision en cas d'incertitude) d'un pays à l'autre; les outils et les façons de voir généralement adoptés par les pays pour appliquer le principe de précaution en matière de gestion des produits chimiques; comment les politiques et les mécanismes scientifiques et de réglementation appuyent la prise de décision "avec précaution" en matière de gestion des produits chimiques; les enjeux dont il faut tenir compte et les besoins à satisfaire pour être en mesure d'appliquer le principe de précaution en matière de gestion des produits chimiques ainsi que les différentes façons d'envisager son application.

Ces renseignements seront recueillis grâce au questionnaire (Annexe) qui comprend des questions spécifiques et d'autres d'ordre plus général. Nous vous prions de le remplir le plus consciencieusement possible. *Veillez nous fournir les liens ou toute autre documentation complémentaire pertinente sur les politiques, les outils ou les activités spécifiques.*

Procédure de demande de renseignements

Cette demande de renseignements est envoyée à l'ensemble du carnet d'adresses de l'IFCS. Chacun peut remplir le questionnaire et nous encourageons les fonctionnaires gouvernementaux à coordonner leurs réponses par l'intermédiaire du point focal national de l'IFCS (voir le site web de l'IFCS pour consulter la liste des points focaux nationaux choisis: <http://www.who.int/ifcs/focalpoints/en/>).

Nous vous prions de renvoyer le questionnaire avant le **20 juillet 2006**. Le formulaire dûment rempli doit être envoyé à :

IFCS Secretariat
Adresse électronique: ifcs@who.int
Télécopie: +41 22 791 4875

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Merci de bien vouloir participer à cet effort important.

Bien à vous,

Joel A. Tickner, ScD
Conseiller spécial IFCS
Adresse électronique:
joel_tickner@uml.edu

Judy A. Stober, PhD
Secrétaire Exécutive, IFCS
Adresse électronique: ifcs@who.int

Annexe

**Forum V de l'IFCS
Séance plénière d'information et de discussion
sur les outils et les modalités d'application du
principe de précaution
en matière de sécurité chimique**

**Renseignements demandés dans le but de préparer
un document d'information
Questionnaire structuré**

Renseignements d'ordre général

Pays/ COTE DIVOIRE

Ministère/Organisme/Institut/ Organisation: MINISTERE DE
L'ENVIRONNEMENT , DES EAUX ET FORESTS

Personne à contacter: MR ZADI DAKOURI RAPHAEL

Coordonnées de la personne à contacter: POINT FOCAL DU FISC

Adresse postale: 20BP 650 ABIDJAN 20

Adresse électronique : zadid@aviso.ci

Pour les numéros de téléphone et de télécopie, veuillez indiquer les indicatifs du pays et de la ville:

Téléphone: 00225/0617279

Télécopie: 00225/20210495

Veillez renvoyer votre questionnaire dûment rempli avant le 20 juillet 2006 à:

**IFCS Secretariat
Adresse électronique: ifcs@who.int
Télécopie: +41 22 791 4875**

Notez bien: en l'absence d'autres précisions indiquées, vos réponses seront affichées sur le site web de l'IFCS.

Veillez nous fournir les liens ou toute autre documentation complémentaire pertinente sur les politiques, les outils ou les activités spécifiques.

Politique ou gestion nationale des produits chimiques:

1. Le principe de précaution est-il incorporé de façon explicite ou implicite (en termes de prise de décision en cas d'incertitude) dans la politique ou gestion nationale des produits chimiques de votre pays ou de votre organisation?

Lorsque la réponse est oui, cochez la case correspondante

Dans la constitution de votre pays?	NON
Dans la législation?	OUI
Dans la politique suivie au sein de l'organisme/ministère/organisation?	OUI
Dans les documents spécifiques d'orientation pour l'évaluation ou la gestion des risques?	NON
Appliqué dans certains cas spécifiques mais sans relever d'une politique particulière?	OUI
Pas du tout appliqué?	NON

LEPRINCIPE DE PRECAUTION BIEN QU,INSTAURE AU NIVEAU
LEGISLATIF NEST PAS SOUVENT APPLIQUE PAR MANQUE DE
VULGARISATION DES TEXTES LEGISLATIFS EXISTANTS.

Outils et modalités d'application du principe de précaution :

2. Pouvez-vous mentionner quelques uns des principaux outils utilisés par votre pays ou organisation et indiquer comment il applique le principe de précaution (ou prend une décision en cas d'incertitude) en matière de sécurité chimique? L INFORMATION ET LA SENSIBILISATION

- a. Existe-t-il une modalité particulière d'application du principe de précaution ou de prise de décision en cas d'incertitude?

Non

Si la réponse est oui, pouvez-vous indiquer comment vous procédez ou nous fournir des références à cet égard?

- b. Ce principe de précaution fait-il partie d'autres processus de prise de décision, outils et façons de procéder tels que ; OUI

Lorsque la réponse est oui, cochez la case correspondante.

- | | |
|---|--------------------------|
| <input type="radio"/> Compilation de données? | + |
| <input type="radio"/> Classement des substances par ordre de priorité afin de prendre des mesures de gestion des risques? | + |
| <input type="radio"/> Description des incertitudes? | + |
| <input type="radio"/> Analyse socio-économique (par exemple impact social, évaluation proportionnalité/coûts-avantages, préoccupations d'ordre commercial)? | <input type="checkbox"/> |
| <input type="radio"/> Choix en matière d'évaluation et de gestion des risques? | + |
| <input type="radio"/> Examen sélectif, comparaison des choix à faire, remplacement décidé en connaissance de cause? | <input type="checkbox"/> |
| <input type="radio"/> Implication des parties prenantes ou du public? | + |
| <input type="radio"/> Autres | <input type="checkbox"/> |

Lorsque vous avez répondu oui, veuillez donner quelques détails ou fournir les liens à d'autres informations.

Lorsque la réponse est oui, cochez la case correspondante.

- Vous recourez à des suppositions conservatrices d'évaluation des risques
- Vous recourez aux facteurs de sécurité OUI
- Vous utilisez des techniques de modélisation
- Vous supposez que le manque d'information est synonyme de dommage potentiel. OUI
- Vous demandez que l'on fasse une recherche plus poussée
- Vous ne tenez pas compte des lacunes

Lorsque vous avez répondu oui, veuillez donner quelques détails ou fournir les liens à d'autres informations.

3. Veuillez expliquer en détail un cas particulier (ou donner un exemple précis) où le principe de précaution a été appliqué (ou bien où les décisions ont été prises en cas d'incertitude) en matière de gestion des produits chimiques

a. Qu'est-ce qui vous a incité / ou a déclenché le processus ou la mesure de précaution? LA PREVENTION DES RISQUES NOCIFS A L'ENVIRONNEMENT ET A LA SANTE

Lorsque la réponse est oui, cochez la case correspondante.

- Le gouvernement était préoccupé par les dangers et les expositions +
- Les parties prenantes étaient préoccupées par cette menace précise. +
- Les exigences de la politique internationale ou les pressions qu'elle exerce.
- Impacts ou expérience (s) négatifs du fait de ne pas avoir pris les mesures qui s'imposaient lors d'un risque chimique antérieur +
- Autres

Lorsque vous avez répondu oui, veuillez donner quelques détails ou fournir les liens à d'autres informations.

LA COTE DIVOIRE VIENT DE CONNAITRE DES REJETS DE PRODUITS PETROLIERS SUR SES COTES MARITIMES PAR UNE SOCIETE QUI NAVAIT PAS PRIS TOUTES MESURES DE PRECAUTION AVANT LE TRANSPORT DE CSE PRODUITS PETOLIERS

b. De quelle façon êtes-vous parvenu à cette décision? (veuillez décrire en quelques mots de quelle façon vous êtes parvenu à cette décision ou les outils auxquels vous avez eu recours)

c. Ce processus ou cette action a-t-il eu des retombées positives ou négatives?

Lorsque la réponse est oui, cochez la case correspondante.

<u>Positives</u>		<u>Négatives</u>	
Bienfaits pour l'environnement ou la santé	<input type="checkbox"/>	Répercussions sur l'environnement ou sur la santé	+
Bénéfice économique	<input type="checkbox"/>	Retombées économiques	<input type="checkbox"/>
Amélioration de l'image du gouvernement ou du secteur industriel	<input type="checkbox"/>	Les remplacements ou les solutions de rechange n'ont pas marché.	<input type="checkbox"/>
Amélioration du moral du gouvernement ou du public	<input type="checkbox"/>	Le public a mal réagi	+
Améliorations pour les outils scientifiques ou les processus de prise de décision	<input type="checkbox"/>	Autres ?	<input type="checkbox"/>
Autres ?	<input type="checkbox"/>		

Lorsque vous avez répondu oui, veuillez donner quelques détails ou fournir les liens à d'autres informations.

LA POPULATION A REAGI ET DEMANDE UNE INDEMNISATION.LES POISSONS SONT MORTS ET LA FLORE A DISPARU PRESQUE.

d. A l'issue de ce processus ou de cette action, vous êtes-vous heurté à des conséquences inattendues?

Positives -Veuillez étoffer votre réponse

Négatives - Veuillez étoffer votre réponse

-
4. Au sein de votre pays ou de votre organisation, y a-t-il des cas spécifiques où le principe de précaution n'a pas été appliqué (décisions qui ont été prises sans tenir compte de risques chimiques incertains) aboutissant à des conséquences fâcheuses?

Oui Non

Si la réponse est oui, veuillez indiquer en quelques mots si les processus de prise de décision ont été modifiés en conséquence et comment ils l'ont été.

TOUTES LES PARTIES PRENANTES A CE PROBLEME DONNE ONT ETE ASSOCIES A LA DEFINITION DES SOLUTIONS EVENTUELLES.

5. Existe-t-il sein de votre gouvernement des mécanismes destinés à revoir les décisions qui ont été prises sur la base du principe de précaution ou à la lumière de l'incertitude lorsque de nouvelles données sont disponibles?

Oui Non

Si la réponse est oui, veuillez décrire ces mécanismes en quelques mots et comment on peut y avoir recours pour modifier les décisions, les mécanismes de décision ou les outils

Leçons tirées de l'application du principe de précaution en matière de gestion des produits chimiques

6. Au moment d'appliquer le principe de précaution dans le cadre de la gestion des produits chimiques ou de prendre une décision portant sur la gestion de produits chimiques en cas d'incertitude, quels sont les principaux obstacles auxquels se heurte votre pays ou organisation?

Lorsque la réponse est oui, cochez la case correspondante.

- | | |
|--|--------------------------|
| - La capacité scientifique | OUI |
| - Le manque d'information scientifique | OUI |
| - Les problèmes juridiques | OUI |
| - Les défis techniques | <input type="checkbox"/> |
| - Les problèmes financiers | OUI |
| - Les problèmes d'ordre commercial | <input type="checkbox"/> |
| - Autres ? | <input type="checkbox"/> |

Lorsque vous avez coché une case, indiquez en quelques mots ce que ces obstacles impliquaient et comment vous les avez surmontés, et si vous n'y êtes pas encore parvenus, comment vous pourriez le faire.

LA RECHERCHE DE L'INFORMATION AUPRES DES CHERCHEURS ET AUTRES SCIENTIFIQUES A MEME DE FOURNIR DES INFORMATIONS SCIENTIFIQUES FIABLES

LA RECHERCHE DE FINANCEMENT URGENTE A NIVEAU DU GOUVERNEMENT ET AU NIVEAU INTERNATIONAL.

L,APPORT DE JURISTES

Ces problèmes existent-ils aussi lorsqu'il s'agit de prendre des décisions et de mener des actions en cas de risques reconnus?

Oui Non

7. Qu'est-ce qui fait le plus défaut à votre pays ou à votre organisation pour appliquer de façon plus efficace le principe de précaution (ou prendre des décisions en cas d'incertitude) et surmonter les obstacles auxquels il se heurte lorsqu'il lui faut prendre des décisions en matière de gestion de produits chimiques?

Lorsque la réponse est oui, cochez la case correspondante.

- | | |
|---|--------------------------|
| <input type="radio"/> Données sur la toxicité des produits chimiques ou les risques qu'ils présentent | <input type="checkbox"/> |
| <input type="radio"/> Outils pour les classer par ordre de priorité | <input type="checkbox"/> |
| <input type="radio"/> Outils d'évaluation des risques | OUI |
| <input type="radio"/> Outils ou cadres permettant de prendre des décisions | OUI |
| <input type="radio"/> Assistance technique en matière de mécanismes d'évaluation des risques | OUI |
| <input type="radio"/> Assistance technique en matière de mécanismes de gestion des risques | OUI |
| <input type="radio"/> Soutien financier pour la mise en oeuvre | OUI |
| <input type="radio"/> Dialogue international | <input type="checkbox"/> |
| <input type="radio"/> Partage d'informations pour mieux comprendre les différents aspects du problème | <input type="checkbox"/> |
| <input type="radio"/> Autres | <input type="checkbox"/> |

Lorsque vous avez coché une case, veuillez donner quelques détails ou fournir les liens à d'autres informations

8. Pouvez-vous donner brièvement votre avis sur certaines préoccupations concernant l'application du principe de précaution en matière de sécurité chimique? *LE PRINCIPE DE PRECAUTION EST TRES IMPORTANT AUX FINS D,EVITER LES RISQUES QU,ON EVITAIT A MEME d ,EVITRE SI L,AVAIT RESPECTE AUPARAVANT.*

-
9. Détenez-vous d'autres informations sur les outils et les modalités d'application du principe de précaution qui s'avéreraient utiles pour éclairer les débats ? NON
Veillez avoir l'obligance de fournir toute documentation complémentaire ou les liens web.

Notez bien: en l'absence d'autres précisions indiquées, ces réponses seront affichées sur le site web de l'IFCS.